

## INFORMATION AU PATIENT ET À SES PROCHES

Pour des raisons de confidentialité, aucun renseignement médical concernant les patients ne peut être donné par téléphone.

Les médecins reçoivent la personne de confiance, désignée par le patient, en la présence de ce dernier, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat. Ce rendez-vous peut avoir lieu avec le médecin et des membres de l'équipe de Médecine Physique et Réadaptation dans le cadre d'une réunion de synthèse.

Nous vous rappelons que votre séjour en MPR relève d'une prise en charge et constitue un traitement. Pour une bonne efficacité, il doit être suivi d'une façon régulière. Par conséquent, si vous êtes absent plus de 2 jours la même semaine, votre traitement sera automatiquement suspendu.



## LE PERSONNEL DU SERVICE

### Dr B. MORINEAUX

Praticien Hospitalier  
Spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation  
Urodynamique et Pelvipérinéologie

### Dr M. RATA

Médecin

### Mme M. BAYETTE

Cadre de Santé

Ergothérapeutes  
Kinésithérapeutes

Moniteur en activités physiques adaptées  
Prothésiste  
Orthophonistes  
Infirmiers  
Aides-soignants  
Agents des services hospitaliers

Mmes S. PIOT et L. SCHOLLER  
Secrétaires

L'équipe travaille en collaboration étroite avec :

- Les Diététiciennes
- L'unité de psychologie
- Le neuropsychologue
- Le Service social
- La Maison du Handicap (MDPH)
- ADMR, HàD,...

**Centre Hospitalier de Chaumont**  
**2, rue Jeanne d'Arc- CS 10514**  
**52014 CHAUMONT CEDEX**  
**03.25.30.70.30**  
**[www.ch-chaumont.fr](http://www.ch-chaumont.fr)**



## SERVICE DE MÉDECINE Physique ET RÉADAPTATION

*Hospitalisation de jour (HDJ)*

**Secrétariat :**  
**03.25.30.70.14**



**Accueil infirmier :**  
**03.25.35.73.58**

**Cadre de Santé :**  
**03.25.30.71.59**

**En dehors des horaires d'ouverture,  
contactez l'accueil infirmier du 1<sup>er</sup> étage  
au 03.25.30.71.40**

*« Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*Vous allez séjourner quelques temps dans ce service où  
l'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue.*

*Ce document, rédigé à votre intention, contient des  
informations et des principes d'organisation à respecter  
pour votre bien être et celui des autres patients.*

*Les professionnels sont à votre disposition pour toute  
information complémentaire.»*

L'équipe de Médecine Physique et Réadaptation

## Nos missions

Evaluer les désavantages liés aux situations de handicaps.  
Coordonner et combiner des mesures dans le domaine médical, social, psychique, technique et pédagogique dans le but d'aider le patient à intégrer la place qui lui convient le mieux dans la société et/ou à la conserver.

## Nos activités

Mettre en œuvre les mesures visant à prévenir, réduire les conséquences fonctionnelles, subjectives et sociales, d'atteintes corporelles par maladie ou accident, grâce à une équipe pluridisciplinaire formée à la prise en charge des :

- Pathologies neurologiques : hémiplégié, sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, paraplégie, maladie de Parkinson, maladies neuro dégénératives, ... ;
- Troubles de l'appareil locomoteur : post-opératoire de chirurgie orthopédique ou traumatique, polytraumatismes, amputations;
- Dysfonctionnements de l'appareil urinaire ;
- Traumatismes crâniens ;
- Désadaptations psychomotrices liées à l'âge.

## Nos moyens

- Kinésithérapie
- Physiothérapie
- Balnéothérapie
- Ergothérapie
- Neurophysiologie
- Activité physique adaptée
- Orthophonie
- Prothésiste



## Nos spécificités

- Bilan de spasticité, injection de toxines botuliques
- Bilan urodynamique
- Appareillage : confection d'orthèses et prothèses

## ORGANISATION DU SERVICE D'HOSPITALISATION DE JOUR

### Les soins :

#### Les soins infirmiers

Lors de votre premier rendez-vous, l'infirmière vous accueillera afin de remplir certaines formalités administratives et de voir si vous avez des soins à pratiquer tels que pansements, glycémies capillaires, injections,...

Des séances d'éducation thérapeutique concernant votre pathologie et sa prise en charge pourront vous être proposées.

#### Les soins d'hygiène et de confort

Une aide-soignante est à votre disposition pour vous aider dans vos actes de la vie quotidienne.

**Les soins de rééducation (kinésithérapie et ergothérapie)**, tant en qualité qu'en quantité relèvent de la prescription médicale et par conséquent, ils débutent après l'interrogatoire réalisé par le médecin au cours de la consultation d'admission.

### Synthèse hebdomadaire :

Le médecin responsable de votre prise en charge conduit une synthèse hebdomadaire à laquelle participent les professionnels médicaux, para médicaux et de rééducation, et au cours de laquelle le projet thérapeutique et la durée de prise en charge des patients, sont décidés.

**Les horaires et les modalités de prise en charge** vous seront communiqués au cours de votre première séance. Si vous êtes hospitalisés toute une journée, votre repas vous sera servi à 12h00 en salle à manger au 1<sup>er</sup> étage.

Les menus proposés prennent en compte les régimes qui sont prescrits par le médecin et les avis de la diététicienne.

### Administration des médicaments :

Il conviendra que l'infirmière dispose de vos dernières ordonnances afin de continuer la prise en charge de votre traitement.

### Salle de repos :

Après la prise de votre repas, vous pourrez vous reposer dans 2 salles de repos conçues à cet effet au premier étage.

Des fauteuils sont mis à votre disposition ainsi qu'une télévision.

### Lavage des mains :

Des lave-mains équipent la salle à manger, les salles de repas, l'atelier d'ergothérapie, les 2 salles de kinésithérapie, votre chambre et sont à votre disposition pour réaliser un lavage des mains avant et après chacune de vos activités, repas, soins de rééducation, ...

Chaque pièce est également équipée de distributeur de solution hydro alcoolique à disposition des patients et des professionnels.

### Au moment de votre départ :

Merci de récupérer au secrétariat les documents et les prochains rendez-vous ou auprès de l'infirmière.

Pensez à nous communiquer le questionnaire de sortie ou à le déposer dans la boîte aux lettres en salle à manger au 1<sup>er</sup> étage.

